

Mode d'emploi du formulaire et de la grille d'évaluation des besoins de l'élève.

1. Le formulaire et la grille d'évaluation des besoins de l'élève sont destinés à l'introduction de la demande d'aménagements raisonnables. Ils vous sont transmis par les parents.
2. Le formulaire et la grille sont complémentaires au diagnostic médical ou paramédical. Ils sont destinés à préciser les besoins individuels de l'élève, de façon à ce que les aménagements ensuite proposés par l'équipe pédagogique soient ajustés. Ces informations sont donc prioritaires par rapport au diagnostic catégoriel, que l'on peut donc transmettre ou pas.
3. Afin de garantir un respect du secret professionnel, les informations doivent être transmises avec l'accord préalable et explicite des parents, et de l'élève si possible, dans l'intérêt ultime de celui-ci.
4. En tant que professionnel, vous êtes invité, seul ou en concertation avec d'autres collègues, à remplir ces documents et, si vous le jugez utile, à transmettre des informations complémentaires sur le plan diagnostique.
5. S'il y a divers professionnels impliqués, une seule grille doit donc être remplie.
6. Pour chaque domaine, il convient de préciser l'importance des besoins de l'élève en attribuant un score de 0 à 3. Ce sont donc bien les besoins qui sont ciblés. Un diagnostic n'impliquant pas de besoin particulier, ne doit pas forcément être transmis à l'école.

- › **SA** : sans avis : vous ne disposez pas des éléments pour vous prononcer.
- › **Score de 0** : Ce niveau de besoins demande simplement un soutien général et préventif (par exemple : conception universelle des apprentissages, climat d'apprentissage bienveillant et exigeant ...).
- › **Score de 1** : besoins légers (par exemple : relance attentionnelle, utilisation d'un casque anti-bruit, temps additionnel, recours à des référentiels, reformulation des questions, aide à l'organisation, aménagements universels ...).

Les besoins de niveau 1 impliquent que l'enseignant soit vigilant aux particularités de l'élève. Il faut qu'un Dispositif de Différenciation et d'Accompagnement Personnalisé soit mis en place ainsi que des aménagements universels.

- › **Score de 2** : besoins moyens (par exemple : documents sur supports colorés, fiches de procédures personnalisées, utilisation d'un thamo-graphe, coin des émotions ...).

Les besoins de niveau 2 impliquent la mise en œuvre d'aménagements pour lesquels l'enseignant et/ou l'élève peut solliciter le regard ou l'action d'un intervenant externe (ajustement du contexte et des supports d'apprentissage et éventuellement des modalités d'évaluation pour que l'élève puisse être évalué sur ses habilités et non sur sa situation de handicap).

- › **Score de 3** : besoins importants (par exemple : utilisation constante d'une aide technique, nécessité d'une modification des exigences scolaires ...).

Les besoins de niveau 3 impliquent une aide quasi systématique de l'élève par un adulte et/ou une modification inévitable du niveau d'exigence attendu.

7. Chaque item de la grille est explicité dans un lexique annexé à l'outil. L'objectif de ce lexique est de clarifier les thématiques abordées dans les différents items afin d'améliorer la communication entre le professionnel de la santé, l'équipe éducative, le centre PMS et les parents.
8. Certains items sont ventilés en sous-items. Il est possible d'attribuer un score pour chaque sous-item si la distinction est pertinente pour l'élève.
9. Vous ne devez pas obligatoirement remplir tous les items, si vous estimez que vous ne disposez pas des compétences ou des informations nécessaires.
10. Dans la mesure du possible, il est important de mentionner également les ressources de l'élève, ses points forts, sur lesquels l'équipe éducative pourra prendre appui pour surmonter les obstacles rencontrés dans la vie scolaire.
11. Si cela vous semble opportun, vous pouvez proposer des pistes d'actions et d'aménagements. Toutefois, c'est la responsabilité de l'équipe éducative d'identifier les aménagements à mettre en place et de les formaliser dans un protocole qui sera signé par la direction et les parents.

L'encodage des scores dans le tableau Excel permet d'obtenir le profil individuel multidimensionnel de l'élève et sa représentation visuelle sous forme de ligne d'horizon.



© Dircom AGE

